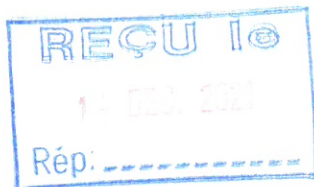




**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
DE BRETAGNE ET D'ILLE-ET-VILAINE

**Direction régionale des Finances publiques
de Bretagne et d'Ille-et-Vilaine**

Avenue Janvier
BP 72102
35021 RENNES Cedex 9
Téléphone : 02 99 79 80 00

ORDRE DES AVOCATS
MAITRE ERIC LEMONNIER
6 RUE HOCHÉ
35000 RENNES

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : Sandra MACE
Téléphone : 02 99 29 35 68

Rennes, le 02/12/2021

Objet : Réorganisation du réseau des services des impôts des entreprises d'Ille-et-Vilaine

Maître,

La direction régionale des finances publiques de Bretagne et d'Ille-et-Vilaine procède actuellement à la réorganisation de ses services.

Je vous informe, dans ce contexte, de l'élargissement du périmètre de compétence du SIE de Vitré, issu de sa fusion, à Vitré, avec le SIE de Fougères et du transfert de la gestion de 10 communes relevant du SIE de Rennes Est. Je vous informe également de la création du service des impôts des entreprises de Rennes 2, à Rennes, issu de la fusion des SIE de Montfort, de Rennes Ouest et de Rennes Est.

Ces opérations, qui ont pour but d'assurer un meilleur service aux usagers, prendront effet au 01/01/2022.

Vous trouverez en annexe 1 les coordonnées des SIE de Rennes 2 et de Vitré ainsi que la désignation de vos interlocuteurs.

Les usagers professionnels concernés par ces opérations en seront avisés par courrier courant décembre. Ce courrier précisera les coordonnées du nouveau service gestionnaire (modèle en annexe 2).

Je vous remercie de relayer ces informations au sein de votre profession.

Les services de la Direction régionale des finances publiques se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prient d'agréer, Maître, l'expression de leur considération distinguée.

L'administrateur général des Finances publiques,
Directeur pour la Bretagne et l'Ille-et-Vilaine

Hugues BIED-CHARRETON



SIE de Rennes 2	SIE de Vitré
<p>Centre des Finances publiques 2, boulevard Magenta BP 12301 35023 RENNES CEDEX 9 ☎ 02 99 29 37 41 ☎ 02 23 48 64 32 ✉ sie.rennes2@dgfip.finances.gouv.fr</p> <p>🕒 Accueil physique (exclusivement sur RDV) : Tous les jours de 8h45 à 12h et Lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 16h</p> <p>Accueil téléphonique Tous les jours de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30</p>	<p>Centre des Finances Publiques 7, place du champ de foire BP 90611 35506 VITRE CEDEX ☎ 02 99 74 11 38 ☎ 02 99 74 30 30 ✉ sie.vitre@dgfip.finances.gouv.fr</p> <p>🕒 Accueil physique (uniquement sur RDV) : Tous les jours de 8h45-12h et Lundi, mardi et jeudi 13h30 à 16h</p> <p>Accueil téléphonique : Tous les jours de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30</p>
<p>Equipe encadrante</p> <p>Responsable du SIE : Dominique Le Bert</p> <p>Adjoints : Nathalie Paris, inspectrice divisionnaire</p> <p>Corinne Cortillot, inspectrice des finances publiques Marie-Hélène Fargues, inspectrice des finances publiques Eric Ferrier, inspecteur des finances publiques Marine Marzet, inspectrice des finances Publiques</p>	<p>Equipe encadrante</p> <p>Responsable du SIE : Jean-Marc Lucas</p> <p>Adjoints :</p> <p>Gaëlle Malaquin, inspectrice des finances publiques Emmanuelle Robic , inspectrice des finances publiques</p>
<p>Communes gérées au 01/01/2022</p> <p>Toutes les communes de l'ancien SIE de Montfort + Toutes les communes de l'ancien SIE de Rennes Ouest + Les communes restantes de l'ancien SIE de Rennes Est : Cesson-Sévigné, Chantepie, Acigné, Brécé, Nouvoitou, Saint- Armel, Saint-Sulpice-la-Forêt , Thorigné Fouillard, Vern-sur- Seiche + Les rues de Rennes gérées par les anciens SIE de Rennes Ouest et Rennes Est</p>	<p>Communes gérées au 01/01/2022</p> <p>Toutes les communes des SIE de Fougères et Vitré + Les 10 communes de l'ancien SIE de Rennes Est transférées au SIE de Vitré : Châteaugiron, Domloup, Noyal sur Vilaine, Servon sur Vilaine, Chasné, Dourdain, Ercé près Liffré, La Bouéxière, Liffré et Livré sur Changeon.</p>

SERVICES DES IMPOTS DES ENTREPRISES
DE XXXXXXXXXX
ADRESSE
COMPLEMENT D ADRESSE
CODE POSTAL VILLE

CIVILITE PRENOM NOM
ADRESSE
COMPLEMENT D ADRESSE
CODE POSTAL VILLE

OBIET : Réforme des structures administratives

Ce courrier est destiné à :

CIVILITE PRENOM NOM
ADRESSE
COMPLEMENT D ADRESSE
CODE POSTAL VILLE

N° SIRET : XXXXXXXXXXXXXXXX

ville, le JJ/MM/AAAA

Madame, Monsieur,

La Direction Régionale / Départementale des Finances Publiques de XXXXXXXX procède actuellement à la réorganisation de ses services.

Cette opération, qui a pour but d'assurer un meilleur service aux usagers, prendra effet le 01/01/2022.

À compter de cette date, l'interlocuteur gérant votre dossier professionnel est le suivant :

SERVICES DES IMPÔTS DES ENTREPRISES

DE XXXXXXXXXX

ADRESSE

COMPLEMENT D ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

Réception :

jours et horaires d'ouverture OU sur RDV

Téléphone : xx xx xx xx xx

Si vous réglez certains impôts professionnels par virement, il conviendra de reporter sur votre ordre de virement les références bancaires suivantes :

BAN

BIC

FRXX XXXX XXXX XXXX XXXX XXXX XXX / BDEFRPPCCT

IMPORTANT :

Pour les dépôts et paiements par téléprocédures, cette modification ne requiert aucune démarche particulière de votre part.

Je vous prie de bien vouloir noter ces indications qui faciliteront l'accomplissement de vos démarches administratives.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le(La) Directeur(trice) Régional(e) / Départemental(e) des Finances Publiques

Prénom NOM

